



CANADA

Débats du Sénat

3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE • VOLUME 147 • NUMÉRO 26

LA CONDITION FÉMININE

Le financement accordé aux groupes de femmes

Questions de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 6 mai 2010

LE SÉNAT

Le jeudi 6 mai 2010

LA CONDITION FÉMININE

LE FINANCEMENT ACCORDÉ AUX GROUPES DE FEMMES

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, l'un des 22 groupes d'aide aux femmes qui ont été supprimés est Womanspace, un organisme de Lethbridge qui a aidé des femmes en crise au cours des 25 dernières années. Cet organisme devra probablement mettre la clé dans la porte cet été, car il s'est vu refuser une subvention du gouvernement fédéral. Les employés ont laissé entendre qu'ils ne peuvent diriger leurs clients nulle part. C'est un problème particulièrement inquiétant, parce que tous les organismes sociaux de cette ville envoient des clients à Womanspace.

Madame le leader peut-elle nous dire pourquoi le gouvernement supprime un organisme aussi important et essentiel qui contribue à l'autonomie de centaines de femmes, y compris des femmes autochtones?

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement) : Pour commencer, madame le sénateur a utilisé un mot qui n'est pas approprié lorsqu'elle a dit « supprime ».

Les groupes présentent leur demande de financement à Condition féminine Canada ou à d'autres organismes gouvernementaux. Visiblement, les demandes de certains groupes sont approuvées, année après année. D'autres groupes se sont vu refuser la chance d'obtenir des fonds.

Mardi, j'ai annoncé que Condition féminine Canada avait augmenté son budget et que le ministère avait accepté les demandes de groupes qui n'avaient jamais reçu de financement auparavant. Je sais que, lorsqu'un groupe dans une collectivité se voit refuser le financement du gouvernement, il est difficile de trouver d'autres sources de financement. Ils deviennent tellement dépendants du financement des programmes gouvernementaux qu'ils croient qu'ils le recevront toujours. Ils ne se soucient pas du fait que d'autres organismes puissent vouloir obtenir des fonds, mais seulement du fait que leur financement se poursuive.

Mardi, le sénateur Losier-Cool a posé une question au sujet d'un autre organisme. Tous ces groupes font des demandes de financement. Il y a des critères à respecter. Je ne dispose pas des détails, mais ils ont peut-être présenté une demande qui ne répondait pas aux critères établis. Cela ne signifie pas que le gouvernement refuse de financer des programmes d'aide aux femmes.

Il y a un instant, j'ai dit que le nouveau financement offert grâce à l'augmentation du budget pour les programmes d'aide aux femmes était destiné, en partie, à de nouveaux organismes qui font une demande de financement et obtiennent des fonds pour la première fois. Dans 40 p. 100 des cas, ces groupes s'occupent de programmes visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes.

[Français]

Le sénateur Tardif : Honorables sénateurs, Condition féminine Canada ne subventionne plus la recherche et la revendication, le Programme de contestation judiciaire a été aboli et l'équité salariale réelle est refusée, une fois de plus, par un vote à l'autre endroit.

Des organisations et associations distinguées telles que Womanspace et 21 autres associations ont vu leurs subventions éliminées. Je pose la question de nouveau : pourquoi ce changement idéologique dans le mandat de Condition féminine Canada?

[Traduction]

Le sénateur LeBreton : Honorables sénateurs, cela n'a rien à avoir avec un changement idéologique. En fait, sous notre gouvernement, Condition féminine Canada a augmenté le financement destiné aux groupes de femmes.

• (1430)

Comme je l'ai mentionné récemment, de nombreuses organisations de femmes estiment que les demandes qu'elles présentent au gouvernement méritent à tout le moins d'être examinées et que l'argent ne devrait pas être toujours attribué aux mêmes groupes. De nombreux groupes qui souhaitaient être financés le sont depuis des années. Nous souhaitons aider des groupes qui n'ont jamais été subventionnés jusqu'ici, des groupes qui proposent des idées novatrices. Nous souhaitons également appuyer des groupes qui font déjà de l'excellent travail partout au pays. C'est pourquoi certains groupes reçoivent encore des fonds.

Honorables sénateurs, ce qu'il faut retenir avant tout, c'est que le gouvernement — peu importe lequel, l'actuel ou le précédent — ne peut tout simplement pas verser des fonds à tout le monde. Les responsables de Condition féminine Canada doivent prendre des décisions. Ils doivent se conformer à tout un éventail de critères. Cette année, de nombreuses organisations de femmes canadiennes sont heureuses parce que, pour la première fois, le gouvernement les a écoutées et a décidé de financer leurs programmes.